

Raphaël Rossignol

Les intérêts français en Afrique peuvent se décliner selon des temporalités de long, moyen et court-moyen termes. Ils sont guidés par la notion d'aménagement de l'héritage fondé sur les bases de la politique gaullienne et de ses transformations ultérieures. Aménager un héritage signifie en trier les composantes bénéfiques et délétères, et faire fructifier et croître le résultat ainsi obtenu. A long terme, la France a tout à gagner à adopter une démarche active pour étendre son aire d'influence au-delà des pays francophones et éviter de se trouver pousser dans ses retranchements par ses compétiteurs occidentaux ou émergents. A court-moyen terme, l'urgence commande de stabiliser les régions placées sous son aire d'influence traditionnelle, et où se concentrent une grande partie de ses intérêts en Afrique. Les instruments à disposition de la France ne se réduisent naturellement pas à la force militaire, toujours subordonnée au politique. La coopération politique bi- et multilatérale, l'aide au développement, et les grandes entreprises françaises sont les instruments d'une grande diplomatie française sur le continent africain.

Au-delà du débat sur la fin de la Françafrique, jamais tranché dans les faits, il est plus urgent de s'interroger sur la manière d'user à bon escient des liens politiques, économiques et culturels qui font de la France un des deux plus grands partenaires de l'Afrique. Le premier objectif de la France est de pérenniser et d'étendre son influence dans ce continent d'avenir, que toutes les puissances installées et émergentes courtisent de plus en plus activement. Un abandon pur et simple de l'héritage des structures mises en place depuis de Gaulle signifierait indéniablement la perte d'une des bases de la puissance française dans le monde. Au lieu de cela, la France doit penser à long terme, et anticiper, en développant en priorité ses relations avec les pays anglophones et lusophones. La région des Grands Lacs a vu le recul de l'influence française depuis le génocide rwandais et l'installation du pouvoir tutsi anglophone à Kigali. Les troubles dans cette région continuent à avoir de graves conséquences pour les pays amis de la France que sont entre autres la République Démocratique du Congo (RDC), le Congo, la République Centrafricaine. Une politique consistant à renforcer les liens entre la France et les puissances anglophones de l'Afrique de l'Est doit permettre de desserrer l'étau autour de la sphère d'influence traditionnelle française en bordure du Sahara et en Afrique Centrale. La signature de contrats pétroliers et gaziers en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et au Soudan du Sud ne sont qu'une première étape. La clôture du contentieux avec le Rwanda permettrait de renouer le dialogue avec un acteur incontournable pour le retour à la paix dans les provinces de l'Est de la RDC. La stabilisation de cette région profiterait indiscutablement aux entreprises françaises, et à la conservation de l'influence de la France face aux intérêts des Américains, nos alliés et néanmoins compétiteurs les plus sérieux sur le continent africain.

L'extension de l'influence française peut se donner comme objectif intermédiaire l'intensification des liens avec les pays lusophones et hispanophones, dont le lien à l'ancienne colonie, bien qu'encore vif, est moins fort qu'entre la France et les siennes. Le Mozambique, et surtout l'Angola sont à ce titre des partenaires qu'il convient tout particulièrement de se concilier sur le long terme. L'Angola est une puissance régionale extrêmement influente économiquement, politiquement et militairement, et le



Mozambique possède un fort potentiel de développement et s'ouvre sur la façade maritime orientale de l'Afrique, où la France n'est influente principalement qu'à Djibouti et Madagascar.

A court-moyen terme, la situation la plus urgente pour la France se situe dans la bande sahélienne. Les intérêts français menacés sont multiples. Ils sont tout d'abord économiques, car une déstabilisation de la région peut à terme perturber fortement l'extraction de l'uranium au Niger, dont dépend à 80% la production d'électricité française. Elle rendrait en outre impossible le développement des industries aurifères et pétrolières au Mali. Les menaces sont aussi politiques, dans la mesure où l'intervention militaire en cours présente également des risques : l'expulsion des groupes islamistes du Nord du Mali peut les amener à disséminer leur présence au Niger, en Mauritanie, et à reprendre de la vigueur en Algérie où se trouvent leurs bases d'origine – ainsi que l'illustre la récente prise d'otages dans ce dernier pays. Une intervention mal maîtrisée mettrait la France en porte-à-faux avec ces pays dont l'assistance lui est vitale pour défendre ses intérêts dans la région. Le recours à la force armée ne peut aboutir que si parallèlement est engagé un dialogue avec les groupes rebelles pour identifier leurs dissensions internes et isoler les éléments extrémistes de ceux avec lesquels il est possible de négocier des objectifs précis. Ce processus, déjà à l'œuvre, doit être envisagé dans la durée : la France ne peut se permettre de décevoir les Touaregs prêts à appuyer son effort, sous peine de perdre définitivement sa crédibilité. Pour ce faire, il est essentiel d'obtenir des assurances de la part du gouvernement provisoire malien, mais aussi nigérien, afin que les accords passés avec les Touaregs conservent leur valeur après l'issue du conflit.

Passer d'une logique d'assistance et de protection à une logique de co-développement paraît être le moyen le plus économique et le plus durable de conserver les intérêts français sur le continent, même si cela peut paraître contre-intuitif au premier abord. Il s'agit dès lors de ne plus penser l'aide comme le moyen de pallier les insuffisances des pouvoirs bénéficiaires, mais comme un véritable partenariat permettant de développer des complémentarités entre les économies des donateurs et des bénéficiaires. En utilisant à bon escient les liens culturels, linguistiques, politiques et économiques qui la lient à ses anciennes colonies, la France peut aider celles-ci à former ses futures élites et développer ses industries. Le bénéfice est réciproque : la création d'une véritable classe d'emplois bien rémunérés pour les formateurs occidentaux, et le développement d'un marché du travail qualifié pour les économies locales. La hausse du niveau de vie des populations locales, et les liens culturels ainsi créés favoriseront à leur tour une intensification des échanges économiques, et un renforcement des régimes africains alliés de la France, donnant un plus grand poids à ses initiatives diplomatiques sur le continent, mais également à l'ONU. Enfin, les populations concernées seront elles-mêmes plus susceptibles de développer des sentiments positifs à l'égard de la France qu'à l'égard de ses compétiteurs, favorisant à leur tour l'intensification des échanges avec notre pays. Les entreprises françaises ont un rôle de premier plan à jouer dans ce schéma, dont elles seront parmi les premières bénéficiaires. Une meilleure formation locale amenant un personnel qualifié et au fait des réalités locales, et une meilleure image offrant un avantage compétitif absolu dans l'obtention de contrats.

